

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 12 décembre 2023, à 18 H 45, le Conseil Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 6 décembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, HOLBE Francis, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BECUWE Pierre, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, CASTELL Jean-François, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, BAUW Olivier, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, BRAEM Christel, ELAZOUZI Hakim, FLAHAUT Karine, FLAJOLET André, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HEUGUE Éric, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MATTON Claudette, DELATTRE Philippe, OPIGEZ Dorothée, PAJOT Ludovic, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

GAQUÈRE Raymond donne procuration à DELELIS Bernard, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, IDZIAK Ludovic donne procuration à LECONTE Maurice, PÉDRINI Léléo donne procuration à DE CARRION Alain, DEBUSNE Emmanuelle donne procuration à FOUCAULT Gregory, DUPONT Jean-Michel donne procuration à VIVIER Ewa, MEYFROIDT Sylvie donne procuration à OGIEZ Gérard, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à LEMOINE Jacky, DELETRE Bernard donne procuration à MACKÉ Jean-Marie, DISSAUX Thierry donne

procuration à VERDOUCQ Gaëtan, DUMONT Gérard donne procuration à DAGBERT Julien, FACON Dorothée donne procuration à BOSSART Steve, FIGENWALD Arnaud donne procuration à LEFEBVRE Nadine, FURGEROT Jean-Marc donne procuration à DUCROCQ Alain, GAROT Line donne procuration à DELEPINE Michèle, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MAESELE Fabrice donne procuration à PAJOT Ludovic, MERLIN Régine donne procuration à MARGEZ Maryse, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, RUS Ludivine donne procuration à DEMULIER Jérôme, SAINT-ANDRÉ Stéphane donne procuration à SANSEN Jean-Pierre, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DELECOURT Dominique, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELHAYE Nicole, DELPLACE Jean-François, DERLIQUE Martine, FLAHAUT Jacques, FONTAINE Joëlle, HANNEBICQ Franck, HERBAUT Emmanuel, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, MILLE Robert, PICQUE Arnaud, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, WALLET Frédéric

Madame OPIGEZ Dorothée est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
12 décembre 2023

SANTÉ ET ACTION SOCIALE

VOEU EN FAVEUR D'UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCE A PARCOURSUP
POUR LES METIERS DE LA SANTE

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

La préparation des choix d'orientation est une étape essentielle dans le parcours de chaque jeune, une étape qui s'anticipe de plus en plus.

En effet, la rentrée dans l'enseignement supérieur est intervenue il y a seulement 2 mois que déjà des familles apparaissent désemparées par la volonté de leur enfant de changer de filière à la suite d'une erreur d'orientation.

Ce phénomène ira assurément grandissant durant tout le premier semestre, ce qui n'est pas sans conséquence, notamment dans les filières médicales et médico-sociales. Avec la fin, en 2019, du concours d'entrée dans les Instituts de Formation des Soins Infirmiers (IFSI) au profit d'un recrutement par le dispositif unique Parcoursup, la formation d'infirmier est devenue l'une des plus sollicitées par les lycéens. Mais, comme l'a souligné le Président de la République lors de ses vœux aux acteurs de la santé, si 20 % de places supplémentaires ont été créées dans les IFSI en 3 ans, au final le nombre d'infirmiers diplômés n'est pas plus important. Une étude de la DRESS indique qu'il a trois fois plus d'abandons lors de la 1ère année de formation qu'il y a 10 ans, ce qui accentue les difficultés dans un secteur déjà en tension, et particulièrement à l'hôpital.

Les IFSI de notre territoire partagent ce constat et ont déjà enregistré des abandons de formation en ce début d'année.

Un constat similaire peut être dressé dans les structures sociales et médico-sociales du département. Le manque de travailleurs sociaux, qu'il s'agisse d'éducateurs spécialisés, d'encadrants techniques ou d'assistants de service social devient particulièrement problématique. Le recrutement via Parcoursup d'étudiants plus jeunes et moins préparés qu'auparavant aux spécificités du secteur, avec des démissions plus nombreuses, est un des éléments à prendre en considération.

La sélection par Parcoursup, essentiellement sur dossier, a certes apporté des évolutions avec une plus grande visibilité pour ces écoles et instituts de formation, une base de re-

crutement plus large ou encore la fin de l'obligation pour les familles de payer à chaque dossier de candidature déposé.

Mais le problème d'erreurs d'orientation ou d'orientations insuffisamment préparées demeure et s'accroît. Aussi, il nous apparaît indispensable de mettre en œuvre un véritable accompagnement des jeunes et des familles à Parcoursup.

A l'instar du vœu déjà émis par le Département, nous estimons qu'une meilleure information sur les métiers et un accompagnement adapté à chaque étape pourraient permettre de limiter ces erreurs d'orientation et ces ruptures de parcours.

A l'échelle de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, à travers le Contrat Local de Santé, une feuille de route « Soutien à la Démographie médicale » a été validée en 2021. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été engagées. Si certaines s'adressent aux professionnels du territoire et aux futurs professionnels (comme le soutien aux CPTS ou l'organisation des journées d'accueil des internes avec l'ensemble des établissements hospitaliers), d'autres initiatives s'adressent aux jeunes, futurs étudiants qu'il convient de sensibiliser aux métiers de la santé en amont de leurs choix d'orientation.

Grâce à un partenariat riche, deux initiatives récentes ont contribué à cet enjeu de sensibilisation aux métiers de la santé :

- 14 structures partenaires alimentent depuis 2 ans une plateforme de stage de découverte des métiers de la santé. Ces offres sont communiquées à l'ensemble des collègues du territoire et permettent la découverte d'une vingtaine de métiers.

- Un salon des métiers de la santé et des services à la personne a été organisé en octobre 2023 à Annezin. Plus de 20 métiers et formations étaient à découvrir de manière ludique et concrète. Cet événement a réuni 2500 visiteurs, dont de très nombreux collégiens et lycéens. Les modalités de parcoursup ont d'ailleurs fait l'objet de plusieurs conférences dans ce cadre.

Dans la continuité de cet événement, une capsule vidéo est en cours de tournage afin de montrer la possibilité de découvrir les métiers de la santé par le biais d'un stage de découverte. Ce travail est mené en étroite collaboration avec le CH de Béthune, la Vie Active et la clinique Anne d'Artois.

Ce vœu vise à alerter les services de l'Etat sur la problématique d'orientation vers ces métiers en tension du médical et du médico-social, en particulier depuis l'entrée en vigueur de Parcoursup. Le Conseil communautaire demande au Gouvernement d'imaginer un dispositif d'orientation plus adéquat, permettant d'éviter les abandons dès la première année.

Les signataires sollicitent le gouvernement pour prendre en compte la demande de l'IFSI du Campus des métiers de santé à Saint-Venant en vue d'obtenir l'autorisation d'ouvrir, sous la forme de l'apprentissage, une année de spécialisation en santé mentale.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

ALERTE les services de l'Etat sur la problématique d'orientation vers les métiers en tension du médical et du médico-social, en particulier depuis l'entrée en vigueur de Parcoursup.

DEMANDE au Gouvernement d'imaginer un dispositif d'orientation plus adéquat, permettant d'éviter les abandons dès la première année.

SOLLICITE le gouvernement pour prendre en compte la demande de l'IFSI du Campus des métiers de santé à Saint-Venant en vue d'obtenir l'autorisation d'ouvrir, sous la forme de l'apprentissage, une année de spécialisation en santé mentale.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **25 JAN. 2024**

Et de la publication le : **25 JAN. 2024**
Le Président,



GACQUERRE Olivier



GACQUERRE Olivier